



Paris, le 30 janvier 2012

**COPIE**

## QUESTION ECRITE

JACQUES LEGENDRE

*Filière de lettres classiques à l'Université*

\_\_\_\_\_

ANCIEN MINISTRE

M. Jacques Legendre attire l'attention de M. le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur la suppression depuis quelques années de filières de lettres classiques dans différentes universités.

\_\_\_\_\_

SENATEUR DU NORD

Cette diminution de l'offre de formation, notamment en latin et en grec inquiète et laisse craindre une disparition de ces matières des cursus universitaires.

\_\_\_\_\_

VICE PRESIDENT  
DE LA COMMISSION  
DE LA CULTURE  
DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA  
COMMUNICATION

Aussi, il voudrait savoir s'il existe un état des lieux des filières de lettres classiques et si le Gouvernement envisage de prendre des mesures pour assurer la pérennité de ces précieux enseignements ?

\_\_\_\_\_

VICE PRESIDENT  
DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DE CAMBRAI



Jacques LEGENDRE